

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE 23 décembre 2020

### **Projet de canal à grand gabarit entre Bray et Nogent-sur-Seine : accord financier des collectivités territoriales**

Dans le cadre du projet de mise à grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, Voies Navigables de France, maître d'ouvrage de l'opération, a sollicité la participation financière des collectivités territoriales concernées.

Cette opération, qui vise à développer les capacités de transport de marchandises par la voie fluviale, apportera une réponse à la saturation des infrastructures existantes et permettra d'ouvrir les territoires irrigués vers les ports de Paris, du Havre, de Rouen, mais également vers les Ports de la Mer du Nord dans la perspective de la création du canal Seine-Nord Europe.

**Les Régions Grand Est et Ile-de-France ainsi que les Départements de l'Aube et de Seine-et-Marne, confirment leur accord quant à leur soutien financier, à savoir 125 millions d'euros** répartis entre les deux Régions (35,6% chacune) et les deux Départements (14,4% chacun). Le coût total des travaux est actuellement estimé à 343 millions d'euros.

Le démarrage de l'enquête publique prévu début 2021 était conditionné à cet accord entre les collectivités locales, d'où son importance.

La mise à grand gabarit du canal nécessite de redimensionner les infrastructures fluviales sur une longueur de presque 30 kilomètres, et de créer un nouveau canal afin d'accueillir des embarcations de plus grande capacité. Ce nouvel aménagement permettra d'assurer la continuité de navigation pour les bateaux d'une capacité de 2 500 tonnes depuis les ports du Havre et de Rouen jusqu'à Nogent-sur-Seine, en passant par Bray-sur-Seine.

Outre le fait de contribuer au développement économique des territoires en augmentant leur attractivité, ce projet permettra d'augmenter les échanges de marchandises par voie fluviale, et donc de favoriser la réduction des nuisances liées au fret routier ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. En cela, il répond aux enjeux environnementaux de demain et fait écho aux actions engagées par les partenaires pour une relance compatible avec le développement durable et la transition énergétique.

#### Contacts presse :

- Région Grand Est : Isabelle Diller - 06 19 49 28 89 - [presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr) - [isabelle.diller@grandest.fr](mailto:isabelle.diller@grandest.fr)
- Région Ile-de-France : 01 53 85 66 45 - [servicepresse@iledefrance.fr](mailto:servicepresse@iledefrance.fr)
- Département de l'Aube : Alexandra B.-Trubat - 03 25 42 50 81 - [alexandra.brignet-trubat@aube.fr](mailto:alexandra.brignet-trubat@aube.fr)
- Département de Seine-et-Marne : Pauline Maingre - 06 72 84 70 49 - [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr)